

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 19%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	36	729	729	264	35

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	495	495	187	20	57,1 %
			Masculin	234	234	77	15	42,9 %
			Total	729	729	264	35	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	6	0	0	0 %
				Sans mention	135	135	9	1	3,6 %
				AB	214	214	62	8	28,6 %
				B	174	174	93	8	28,6 %
				TB	104	104	71	10	35,7 %
				TBF	7	7	6	1	3,6 %
				Total	640	640	241	28	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	0	0	0 %
				Sans mention	12	12	0	0	0 %
				AB	16	16	0	0	0 %
				B	21	21	3	1	50 %
				TB	7	7	5	1	50 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	3	3	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	490	490	163	27	77,1 %
			En réorientation	173	173	78	4	11,4 %
			Non scolarisés	32	32	8	2	5,7 %
			Scolarité étrangère	13	13	7	1	2,9 %
			Autres	21	21	8	1	2,9 %
			Total	729	729	264	35	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	266	266	149	14
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	175	175	46	8
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	48	48	19	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	32	32	4	0
			Autres doublettes	93	93	18	5
		Baccalauréat Technologique	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Sciences de la vie - Parcours Licence - Biologie en apprentissage par problème (APP) (31728)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	43,3 %	43,3 %	63,1 %	51,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	28,5 %	28,5 %	19,5 %	29,6 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	7,8 %	7,8 %	8,1 %	0 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,2 %	5,2 %	1,7 %	0 %
		Autres doublettes	15,1 %	15,1 %	7,6 %	18,5 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Critères principaux	* notes de bio (spés SVT ou Bio/éco) * notes de physique-chimie * notes de maths (spés maths, maths comp. ou maths expertes) * notes postbac * Certif. de niveau en langue française (candidats ne possédant pas la nationalité française ou n'étant pas titulaire d'un baccalauréat français)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Socle en Biologie	Note en biologie égale ou supérieure à la moyenne	Essentiel
	Socle en Sciences	Avoir validé au moins une matière scientifique autre que la Biologie avec une note égale ou supérieure à la moyenne	Important
Savoir-être	Collaboration	Expérience en travail collaboratif justifiée sur le CV et/ou la lettre de motivation	Très important
	Autonomie	Expérience de travail en autonomie justifiée sur le CV et/ou la lettre de motivation	Très important
	Créativité	Élément factuel décrit dans la lettre de motivation potentiellement associé à un lien web permettant d'apprécier une création du candidat	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance APP	Montrer dans sa lettre de motivation que l'on s'est renseigné sur l'apprentissage par problème et que l'on a compris cette méthode	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activité associative	Élément dans le CV et/ou la lettre de motivation permettant d'apprécier la participation à une activité associative	Complémentaire
	Centre d'intérêt pour la Biologie	Élément factuel décrit dans le CV et /ou la lettre de motivation potentiellement associé à un lien web permettant d'apprécier un intérêt soutenu pour la biologie (herbier, photographie naturaliste, blog...)	Complémentaire
	Centre d'intérêt d'ouverture	Élément factuel permettant d'apprécier un intérêt soutenu pour une discipline autre que la Biologie (gestion d'une guilde, réalisation de court-métrage, réalisation d'une généalogie familiale, gestion d'un groupe de danse, influenceur...)	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'examen des vœux a été réalisé sur la base de critères quantitatifs (notes de terminales en sciences de la vie, physique-chimie et mathématiques) et de critères qualitatifs (motivation, créativité, engagement associatif).

Les notes sont extraites des bulletins de terminales. Une note quantitative est formée à partir de la moyenne arithmétique sans poids des notes de maths, Physique-chimie et SVT. En cas d'absence de note, une note de substitution est donnée : 6 en maths, 8 en PC, 10 en SVT.

Deux notes quantitatives sont données par la commission d'examen des vœux après lecture de la lettre de motivation, de la fiche "Activités et centres d'intérêt) et des appréciations des bulletins de notes de première et terminale : une note de maturité, qui prend en compte les activités associatives, une précédente expérience dans le supérieur, des voyages, etc et une note d'autonomie qui tient par exemple compte de la participation en classe, de production créatives, etc. La commission est particulièrement attentive à la mention des spécificités de la méthode pédagogique utilisée dans la formation (l'apprentissage par problèmes) dans ces notes qualitatives. Ces deux notes sont comprises entre 0 et 2. La note de classement finale est la somme des notes qualitatives et de la moyenne des notes quantitatives.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Plus que de bons résultats académiques, la commission cherche avant tout à recruter des candidats motivés, enthousiastes et créatifs.

La lettre de motivation est lue attentivement par la commission et son poids est essentiel dans le classement final. La commission accorde une importance particulière à la connaissance de la méthode pédagogique utilisée dans la formation, l'apprentissage par problème, ainsi qu'aux contacts qui auraient pu être pris par les candidats (mail, JPO, salons, etc). La commission s'appuie également sur la fiche d'activités pour analyser l'engagement des candidats dans des associations de tous types, leur capacités créatives (activités culturelles). Les appréciations des professeurs de première et de terminale montrant une prise de parole opportune des candidats sont prises en compte.

Signature :

Philippe AUGÉ,

Président de l'établissement Université de
Montpellier